



## **Information du Conseil Pastoral des Affaires Economiques de la Paroisse Saint Joseph de la Plaine d'Estrées**

La crise de la Covid 19 bouscule nos habitudes et peut mettre en exergue des usages ou des fonctionnements qui sont appelés à évoluer et donne ainsi l'occasion de nous renouveler.

C'est dans cette situation que nous avons constaté que l'accueil pratiqué au presbytère d'Estrées St Denis avait ses limites.

D'autre part, la perspective de voir notre secteur paroissial s'élargir vers La Neuville Roy, Tricot et probablement Reillons-sur Matz, font d'Estrées St Denis un point central susceptible de voir sa capacité d'accueil plus largement sollicitée.

Au presbytère, les modifications nécessaires à mettre en œuvre pour accueillir des personnes à mobilité réduite, l'espace limité consacré au secrétariat, l'absence d'une pièce permettant de recevoir en toute confidentialité et la difficulté à gérer les allées et venues de tous les intervenants au sein d'une maison qui est aussi le lieu de vie de notre prêtre, nous ont amené à envisager d'entreprendre des aménagements.

Il était prévu par le diocèse que la salle St Denis soit rénovée en améliorant son isolation thermique avec la mise en œuvre d'un isolant intérieur, d'une isolation en sous face de la couverture d'une part et en effectuant la réfection des peintures des plafonds, la réfection des sanitaires et la mise en place d'un évier.

Le presbytère est la propriété de la mairie alors que la salle St Denis appartient à la paroisse et au diocèse. Il nous a donc semblé opportun d'investir dans un aménagement qui restera notre propriété.

Nous avons prévu de garder l'espace réservé actuellement aux réunions et aux rencontres dans sa dimension actuelle et d'aménager la deuxième partie de la salle pour y installer le secrétariat et une salle d'accueil indépendante.

Pour financer ces travaux le diocèse nous octroie un prêt remboursable sans frais sur dix ans permettant ainsi de ne pas mettre à mal les comptes de la paroisse.

Cette décision a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil et la décision a été actée par un vote à bulletin secret.

C'est à l'issue de cette décision que nous avons entrepris de lancer les travaux qui sont suivis par Christian CLERIS sous l'égide de Benoit JACQUART mandaté par le diocèse.

Nous prévoyons un achèvement et une mise à disposition des locaux courant du mois d'avril 2021.

Désireux de participer à l'évolution de notre secteur paroissial par l'amélioration des conditions de travail du secrétariat et de l'accueil des personnes qui sollicitent la Paroisse, nous estimons que ces aménagements permettront de mieux y répondre.

Restant à votre service et à votre écoute, nous vous assurons de nos vœux fraternels en cette belle période de Noël.

*Estrées-Saint-Denis le 18 décembre 2020.*

Les membres du Conseil Pastoral des Affaires Economiques

*Abbé Philippe MONTIER, Jacques D'HAYER, Danielle LOWENSTEIN, Michelle OUACHEE, Bernard BARBIER, Jean BOURGY, Christian CLERIS, Jean Louis COVET, Bernard DELALLEAU, Bernard VERVEL.*